

- L'identité du signataire.
- La non-répudiation par le signataire du document signé.
- L'intégrité du document signé, toute modification pouvant être détectée.

Il résulte de l'article 1366 du Code civil ci-après littéralement rapporté : *"L'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité."*

Il résulte de l'article 1367 du Code civil ci-après partiellement et littéralement rapporté : [...] *"Lorsqu'elle est électronique [la signature], elle consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. La fiabilité de ce procédé est présumée, jusqu'à preuve contraire, lorsque la signature électronique est créée, l'identité du signataire assurée et l'intégrité de l'acte garantie, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat"*.

Le représentant légal reconnaît avoir pris bonne lecture des dispositions des articles 1174, 1366 et 1367 du Code civil et avoir reçu du rédacteur des présentes toutes informations utiles quant à la force probante et à la conservation des données faisant l'objet des présentes.

Signature du représentant légal au moyen d'un procédé de signature électronique sécurisé :

Fait à CLAYE-SOUILLY

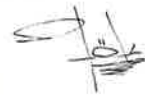
Le 30 juin 2023

Monsieur Idris Nebi GOK

Président

Signé électroniquement le 09/11/2023 par
Idris Nebi GOK

 Signed with
universign



3G INGENIERIE

*Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000,00 euros*

*Siège social : 44, Avenue Aristide Briand,
77410 CLAYE-SOUILLY*

830 836 979 RCS MEAUX

--- oOo ---

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

- BILAN

- COMPTE DE RESULTATS

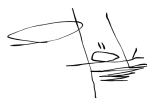
----- oOo -----

CERTIFIES CONFORMES

La gérance :

Signé électroniquement le 09/11/2023 par
Idris Nebi GOK

 Signed with
universign





**Expertise Comptable
Audit & Conseils**

SARL 3G INGENIERIE

44 Rue Aristide Briand

77410 CLAYE SOUILLY

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

SARL 3G INGENIERIE

44 Rue Aristide Briand

77410 CLAYE SOUILLY

COMPTES ANNUELS

C2C ILE DE FRANCE

5 Rue de Washington

75008 PARIS

01 89 16 76 91

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/202212			Exercice N-1 31/12/202112	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	28 834	5 708	23 127	9 276	13 850	149. 31
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	383 190		383 190	113 190	270 000	238. 54
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts				70 000	70 000-	100. 00-
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières				1 350	1 350-	100. 00-
	Total II	412 024	5 708	406 317	193 816	212 501	109. 64
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	462 052	216 117	245 935	68 400	177 535	259. 55
	Autres créances	88 203		88 203	319	87 884	NS
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	130 492		130 492	25 820	104 672	405. 40
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	680 747	216 117	464 630	94 539	370 092	391. 47
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 092 771	221 825	870 947	288 355	582 592	202. 04

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	5 000	5 000		
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	132 591	109 202	23 389	21. 42
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	59 477	23 389	36 088	154. 29
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	197 568	138 091	59 477	43. 07
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 254	67 758	62 504-	92. 25-
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	446 718	2 070	444 648	NS
	Dettes fiscales et sociales	221 407	56 496	164 911	291. 90
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		23 939	23 939-	100. 00-
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	673 379	150 263	523 115	348. 13
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	870 947	288 355	582 592	202. 04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 673 379 150 263

3G INGENIERIE

*Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000,00 euros*

*Siège social : 44, Avenue Aristide Briand,
77410 CLAYE-SOUILLY*

830 836 979 RCS MEAUX

--- oOo ---

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE **DU 30 JUIN 2023**

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à **59.476,84 euros** de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	59.476,84 euros
-------------------------------	------------------------

En totalité, au compte "report à nouveau"	59.476,84 euros
--	------------------------

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices clos.

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Conformément aux articles 1174 et suivants du Code Civil, la présente proposition de résolution est établie sous forme électronique, tel qu'il résulte de la volonté du représentant légal, lequel requiert expressément du rédacteur des présentes, son établissement sous forme électronique.

Il est ici précisé que la signature électronique permet de garantir :

- L'identité du signataire.
- La non-répudiation par le signataire du document signé.
- L'intégrité du document signé, toute modification pouvant être détectée.

Il résulte de l'article 1366 du Code civil ci-après littéralement rapporté : *"L'écrit électronique a la même force probante que l'écrit sur support papier, sous réserve que puisse être dûment identifiée la personne dont il émane et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité."*

Il résulte de l'article 1367 du Code civil ci-après partiellement et littéralement rapporté : [...] *"Lorsqu'elle est électronique [la signature], elle consiste en l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache. La fiabilité de ce procédé est présumée, jusqu'à preuve contraire, lorsque la signature électronique est créée, l'identité du signataire assurée et l'intégrité de l'acte garantie, dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat".*

Le représentant légal reconnaît avoir pris bonne lecture des dispositions des articles 1174, 1366 et 1367 du Code civil et avoir reçu du rédacteur des présentes toutes informations utiles quant à la force probante et à la conservation des données faisant l'objet des présentes.

Signature du représentant légal au moyen d'un procédé de signature électronique sécurisé :

Certifié conforme
Le Gérant,
Monsieur Idris Nebi **GOK**

Signé électroniquement le 09/11/2023 par
Idris Nebi GOK



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Idris Nebi GOK', written over a horizontal line.